



L'édito



Neuchâtel, un haut lieu des festivals

Grâce à l'engagement d'une poignée de passionnés, votre Ville a la chance d'être le théâtre de plusieurs festivals dont la renommée dépasse aujourd'hui largement les frontières.

Dans le calendrier des événements, il y a d'abord Festi'neuch à la fin du mois de mai, qui accueille dans un cadre de rêve des groupes tant de la scène internationale que des musiciens locaux. Ce festival s'enrichit à chaque édition de belles surprises et le public est aujourd'hui fidèle.

Ces jours s'ouvre la 9^e édition du NIFFF, festival international du film fantastique, qui occupe toutes les salles de cinéma de la ville ainsi que le quai Ostervald durant six jours. C'est ainsi que le public pourra assister à une multitude de projections des films en compétition. Ce festival est devenu au fil du temps le haut lieu du genre et offre un rayonnement international à notre cité. Le NIFFF a pu se développer chez nous en raison de la culture cinématographique de sa population, qui bénéficie de la présence de nombreuses salles de cinéma et d'une programmation intelligente tout au long de l'année.

A la fin de la semaine, le festival de danse contemporaine «Neuchâtel scène ouverte» donnera l'occasion à chacun d'assister à de nombreux spectacles d'artistes d'horizons variés.

En août, ce sera le tour des musiciens du Buskers Festival d'enchanter la ville et ceci pour la 20^e année consécutive.

Je tiens à féliciter et à remercier toutes les personnes qui s'engagent sans compter pour l'organisation de ces festivals, offrant ainsi aux habitants et aux visiteurs des moments inoubliables de découverte et de convivialité.

*Françoise Jeanmeret
Directrice de la culture*



La société Lyria a annoncé en avril dernier la suppression d'une des deux liaisons TGV Berne-Neuchâtel-Paris.

Un TGV en sursis

Le Conseil communal a déclaré hier dans un communiqué qu'il s'opposait à la suppression de la liaison TGV du soir Berne-Neuchâtel-Paris, annoncée par la société Lyria. La Ville regrette vivement que cette décision ait été prise sans aucune consultation préalable des autorités politiques suisses et françaises des régions concernées.

Dans le prolongement de la conférence de presse tenue mardi par les cantons de Neuchâtel et Berne, ainsi que par la Ville de Berne, la Commune de Neuchâtel a annoncé sa forte désapprobation face au projet de suppression d'une des deux liaisons TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Par ce posi-

tionnement, elle entend rappeler l'importance de cette ligne qui relie directement les capitales de Berne et Paris et, dont la prolongation sur l'Oberland bernois présente des atouts indéniables en matière de tourisme.

Des conditions

Dans le cas où, pour des raisons économiques majeures qui restent à démontrer, l'ablation devait tout de même se concrétiser, la Ville a prévu qu'elle attendrait plusieurs efforts de la société Lyria. Elle devra différer la suppression de cette liaison ferroviaire d'une année, soit en décembre 2010, afin de permettre aux autorités politiques suisses et

françaises, en collaboration avec les CFF, d'étudier les modalités de la mise en fonction d'une liaison de substitution Berne-Neuchâtel-Pontarlier-Frasne, aux mêmes conditions que pour les usagers du TGV. Il lui faudra aussi co-financer les investissements nécessaires à la mise en service de cette ligne de substitution, et s'engager à maintenir et à exploiter la ligne restante TGV aller-retour Berne-Paris, en prévision du futur hub ferroviaire de Dijon, dès la mise en service de la liaison TGV Rhin-Rhône en 2012. Selon les Autorités communales, cette porte d'entrée depuis Berne sur Paris reste en effet indispensable.



Le service informatique du Canton (SIEN) et celui de la Ville (CEG) vont s'unir d'ici à 2013.



Pour fêter ses 20 ans, le Buskers Festival présente un programme d'enfer du 11 au 15 août au centre-ville.



Le Conseil général rend hommage à la conseillère communale démissionnaire Valérie Garbani.

STOPPA Fils SA

028-423046

PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

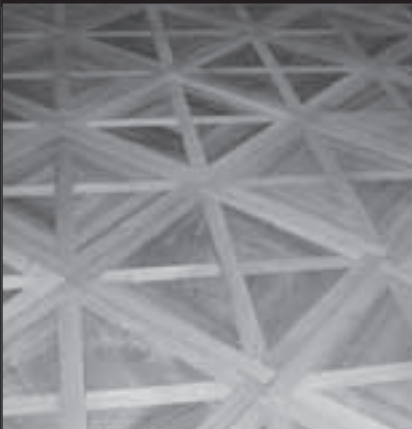
**PLASLICA S.A.**
Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com



Dans ce numéro

Hommage au collectionneur

Le Musée d'art et d'histoire présente les acquisitions récentes du mécène Francis Jeunet. Il met en vedette, 90 œuvres achetées ces dernières années par cet ami des arts, dont la collection rassemble à ce jour plus de 800 œuvres.

Page 4

Un oui tendu

Le Conseil général a accepté de justesse le principe de la construction d'un immeuble locatif dans le quartier du Vieux-Châtel. Dans la foulée, il a débloqué 450'000 francs pour la démolition de l'ancienne école primaire de la Maladière, permettant la construction d'un pôle de la micro-technique.

Page 8

Vacances

Le retour du soleil marque le début des vacances. Pour cette raison, Vivre la ville ne paraîtra plus jusqu'au 26 août.



Nouveau président

Le PLR Blaise Péquignot a succédé lundi à Maria Angela Guyot (UDC), à la tête du Conseil général. Rencontre avec le nouveau président, qui défend une stricte application du règlement. Interview en

Page 16

La nouvelle entité informatique permettra de suivre l'évolution rapide des nouvelles technologies.



Les services informatiques de l'Etat et de la Ville seront réunis dès 2013, pour plus d'efficacité.

Mariage informatique

C'est une première suisse ! Le service informatique du Canton (SIEN) et celui de la Ville (CEG) vont s'unir d'ici à 2013, formant ainsi la première entité informatique du pays apte à prendre en compte tous les systèmes d'information existant au sein d'un canton. L'Etat et la Commune ont déjà signé une charte, certifiant le démarrage du processus.

Afin de faire face aux défis de l'avenir, la Commune de Neuchâtel et le Canton ont décidé de créer une entité informatique commune, unique et indépendante. Pour l'instant dépourvue de nom et de statut juridique, elle naîtra du mariage entre deux services d'importance équivalente : le Centre électronique de gestion de la Ville (CEG) et le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).

Plus d'efficacité

La Ville et le Canton ont décidé de rapprocher leurs deux services, afin de pouvoir suivre l'évolution rapide des nouvelles technologies, mais aussi pour faire face aux modifications des structures communales et cantonales, telles que les fusions de communes (La Tène, Val-de-Travers), ou encore la fusion des services cantonaux et communaux (police unique, caisse de pensions unique). « Les deux pôles

d'excellence CEG et SIEN doivent gagner en dynamisme. L'informatique doit suivre », a insisté Jean Studer. La formation de la nouvelle entité devrait à terme faciliter la communication d'informations entre tous les partenaires neuchâtelois, et répondre aux exigences croissantes des usagers. Autre avantage, sa taille critique permettra aux autorités de se profiler dans des projets de collaborations intercantionales et de maintenir un tissu de spécialistes qualifiés dans le canton. Le processus induira également d'autres gains, comme l'amélioration de la qualité des prestations fournies et la réalisation d'économies d'échelles, qui viendront petit à petit.

Pas d'absorption par l'Etat

Par ailleurs, le Conseiller communal Alain Ribaux a assuré qu'il n'y aurait pas de transfert de compétences et que la nouvelle entité ne deviendrait en aucun cas un service de l'Etat. Les deux signataires de la charte se sont par ailleurs engagés à n'effectuer aucun licenciement, jouant sur les départs naturels.

Afin de mener à bien ce projet d'ici à 2013, un comité de pilotage, présidé par Alain Ribaux, a été formé. Les travaux d'analyse débuteront en septembre et un rapport sera soumis aux autorités législatives en 2011. (lap)

CEG

Le Centre Electronique de Gestion (CEG), siège informatique de la Ville de Neuchâtel, compte 57 employés et a été créé en 1965. Il agit comme centre de compétences pour les Communes neuchâteloises, dans le domaine de la santé (HNe, NOMAD, La Providence, etc.), pour les Ecoles neuchâteloises (gestion administrative de Cloée), Vidéo 2000, Viteos SA, Théâtre du Passage, etc. Il collabore en outre avec la Ville de Lausanne et le Canton du Jura.

SIEN

Créé en 2008 suite à la fusion des services informatiques de La Chaux-de-Fonds (SIC) et de l'Etat (STI), le SIEN regroupe 91 employés. Il est responsable des systèmes d'information de l'Etat (impôts, police), du Social (ANMEA, FAS) et du SAP (Finances et ressources humaines). Ses partenaires principaux sont la Ville de La Chaux-de-Fonds, le Réseau pédagogique neuchâtelois et le Canton du Jura. Il collabore également avec Fribourg, le Valais et Vaud.



Le Musée d'art et d'histoire présente les acquisitions récentes du mécène Francis Jeunet

Continuité et nouveaux territoires

En 2003, le Musée d'art et d'histoire présentait les œuvres de la donation Jeunet. Ce mécène avait offert trois ans plus tôt à la Ville de Neuchâtel sa riche collection d'art moderne et contemporain. Depuis lors, cet ami des artistes a continué d'acquérir des tableaux. Plus de 200 pièces en tout signées par des artistes aussi bien régionaux qu'internationaux. Le Musée rend hommage à ce collectionneur passionné en présentant quelque 90 œuvres acquises ces six dernières années choisies par lui-même, qui forment un ensemble harmonieux. A voir jusqu'au 30 août.

Docteur en médecine, chercheur en immunologie, spécialiste en pharmacologie clinique à Bâle, le Dr Jeunet aujourd'hui à la retraite continue d'acheter des œuvres exprimant soit la



Thierry Feuz fait partie de ces jeunes talents qui intéressent le collectionneur et mécène Francis Jeunet.

rigueur géométrique, soit la liberté d'un art plus expressionniste. Ses goûts se concentrent essentiellement sur trois artistes : le Neuchâtelois Jean-

Michel Jaquet, la Française Marie-Thérèse Vacossin et le New-Yorkais Mark Williams. Francis Jeunet continue par ailleurs d'acheter des œuvres

d'artistes renommés comme Olivier Mosset, André Evrard, Pierre Gattoni, Frank Badur et Hanns Schimansky. Il s'intéresse aussi à des peintres plus jeunes et post-modernistes comme Thierry Feuz, François Jaques et Francisco Da Mata.

De nouveaux noms apparaissent par ailleurs dans la collection Jeunet : les Suisses Carmen Perrin, Frédéric Clot et Fred Perrin ainsi que l'Américain Larry Deyab dont le travail témoigne d'un

discours artistique nouveau porteur d'avenir. Au total, la donation Jeunet rassemble à ce jour plus de 800 œuvres.



Jardins musicaux

Les Jardins Musicaux égrèneront leurs notes cette année du 19 au 30 août dans la Grange aux Concerts de Cernier. Le Festival s'ouvrira cet été à de nouvelles collaborations et élargira son champ d'investigations à des domaines artistiques différents. Cette 12^e édition des Jardins musicaux sera riche de 29 concerts ou représentations – sans compter deux installa-

tions sonores – qui se nourrissent d'échanges entre cultures du monde et s'inspirent des mutations du temps.

Avant de déployer ses fastes à Cernier, le festival fera escale du 21 au 23 août à la Saline royale d'Arc et Senans, haut lieu de l'architecture mondiale, pour une dizaine de concerts. Cette coproduction franco-suisse bénéficie du soutien du

programme Interreg. L'Orchestre du Festival, Roger Muraro, le trio Chemirani, Louis Schwizgebel, Lionel Cottet, l'Ensemble Accroche Note, la Sestina, le quatuor Sine Nomine, le NEC figurent parmi les invités des Jardins Musicaux 2009. Ces ensembles interpréteront des œuvres importantes et souvent rares de Ives, Zimmermann, Webern, Reich, Hinde-

mith, Berlioz, Strauss, Holliger, Sondheim, Grisey, Feldman, Ligeti, Ustvolskaya et bien d'autres encore.

Œuvres exigeantes présentées dans un cadre chaleureux, concerts d'une heure sans entracte, prix attractifs : autant d'atouts qui font de Cernier une étape culturelle estivale inévitable. La location est ouverte !

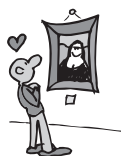


Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 12 septembre, exposition «Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVII^e au XIX^e siècle». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures. **La bibliothèque sera fermée vendredi 3 juillet dès 12 heures. La lecture publique est fermée le vendredi matin. Samedi, ouverture selon l'horaire habituel.**

Fermeture complète de la lecture publique, du fonds d'étude et de la salle de lecture, du 6 au 20 juillet. Du 21 juillet au 3 août, la lecture



publique, le fonds d'étude et salle de lecture seront ouverts du mardi au vendredi de 14 à 18 heures, samedi, dimanche, lundi, fermé.

Du 4 au 17 août, la lecture publique sera ouverte mardi et jeudi (10h-19h), mercredi et vendredi (12h-19h), samedi, dimanche, lundi, fermé.

Du 4 au 17 août, le fonds d'étude et la salle de lecture seront ouverts du mardi au vendredi (10h-12h) et (14h-18h). Samedi, dimanche, lundi, fermé.

Réouverture selon l'horaire habituel, mardi 18 août.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010 : «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jeu 2 juillet à 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz. Samedi 4 juillet à 11h15, exposition «Donation Jeunet». visite commentée par Walter Tschopp.

Dimanche 5 juillet à 16 heures, initiation à la dégustation par Daniel Hess, dans le cadre de l'exposition «Le monde selon Suchard». Entrée Fr. 12.-, réservation indispensable.

Galerie de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies : «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola».

Jusqu'au 2 août, exposition MéTèKi? Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 6 septembre, exposition Pier Paolo Pasolini – «Qui je suis». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (Château 8), jusqu'au 5 juillet, exposition Miklos Bokor, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'à fin août, exposition Herbi Eglî, sculptures sur bois.

L'actualité culturelle

80^e anniversaire des orgues

Le cycle « Bourdons et voix célestes » se poursuit dimanche 5 juillet avec l'organiste Jean-François Vaucher.

Né à Berne, Jean-François Vaucher enseigne l'orgue au Conservatoire de Lausanne. Ancien élève de la classe d'orgue de Pierre Segond à Genève, il est nommé titulaire des grandes orgues de l'église Saint-François de Lausanne en 1975. Il se produit régulièrement comme concertiste sur la scène internationale.

Afin d'aider à couvrir les frais d'organisation et soutenir l'entretien de l'orgue, une souscription spéciale est lancée. Pour des dons de Fr. 80.-, Fr. 150.- ou Fr. 300.-, un tuyau d'orgue gravé sera remis à chaque donateur à l'issue d'une présentation des grandes orgues.

Basilique Notre-Dame, dimanche 5 juillet à 18h30.

Comme il vous plaira



La Compagnie professionnelle de la Chambre interprétera du 17 au 19 juillet aux Jeunes-Rives, « Comme il vous plaira », de Shakespeare, mis en scène par Stéphanie Majors.

Quatre comédiens aguerris donneront vie aux dix-neuf personnages de ce qui

est sa comédie la plus gaie et la plus mystérieuse. Ceci dans une lumière naturelle et un décor grandeur nature. Un véritable marathon où l'on se passe le relais et où l'on incarne tantôt l'ancien duc, tantôt l'amoureuse, tantôt le fou, tantôt l'Amour... grâce à un chapeau, un jupon ou quelques octaves de plus ou de moins dans la voix. (photo sp)

Parc des Jeunes-Rives, vendredi 17 et samedi 18 juillet à 20 heures, dimanche 19 juillet à 17 heures. Entrée libre, chapeau.

Spectacle de danse

Les élèves de l'Ecole de danse Zully Salas présenteront, samedi 4 juillet au théâtre du Pommier, un programme comprenant des danses-théâtre, de la danse classique et moderne. Le spectacle réunira également les élèves de l'école de Silvia Baicu, à Bonn (D).

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 4 juillet à 15 et à 18 heures. Entrée Fr. 12.-/AVS, AI, étudiants Fr. 10.-, carte CCN et enfants Fr. 5.-. Réservations: tél. 032 725 05 05.

Concerts d'été

L'Ensemble vocal de Neuchâtel, placé sous la direction de Steve Dunn donnera, mercredi 8 juillet, le premier des concerts d'été à la Collégiale. Le programme sera composé d'œuvres de Charles Wood, Charles Villiers Stanford et du Misa Tango de Martin Palmeri.

Habitué de l'accompagnement de films muets, Guy Bovet improvisera à l'orgue, mercredi 22 juillet *L'oiseau bleu* de Maurice Tourneur d'après Maurice Maeterlinck.

Collégiale, mercredi 8 juillet et mercredi 22 juillet à 20 heures.

Location: tél. 032 717 79 07.

Le Festival des musiciens de rue fêtera ses 20 ans à la mi-août au centre-ville

Les meilleurs du Buskers

Vingt ans déjà! Le Buskers Festival a atteint l'âge de raison mais n'en devient pas sage pour autant! Pour fêter dignement cet anniversaire, Georges Grillon a prévu un programme d'enfer pour cet été. Le festival réunira du 11 au 15 août au centre-ville les meilleurs des 255 groupes et artistes programmés lors des 19 éditions précédentes. Il jouera les prolongations du 20 au 22 août sans oublier le week-end final à la Case à chocs en automne. Et, cerise sur le gâteau, une exposition retracera l'épopée du Buskers à Neuchâtel.

Après un début en fanfare à Festineuch, le Buskers donne rendez-vous à son public le mardi 11 août prochain. Durant toute la dernière semaine des vacances scolaires, des groupes encore dans toutes les mémoires comme les Cosmic Sausages, Egschiglen, les von Trolleys ou Violentago joueront dans les rues du centre-ville en compagnie d'excellents groupes de la région comme Abraxas, Yvostellka, l'Opéra mobile et les Petits chanteurs à la gueule de bois. Sans oublier la Neuchâtel Reggae Connection qui promet de beaux moments d'émotion.

Prolongations

Non content de ce feu d'artifice de la mi-août, le Buskers jouera les



Présent au Buskers en 2004, le groupe neuchâtelois Yvostellka est de retour cette année. • Photo: sp

prolongations du jeudi 20 au samedi 22 août dans les rues de la zone piétonne avec au programme une seconde série de groupes parmi les meilleurs des 19 précédentes éditions. A côté des rockeurs neuchâtelois de Dilem cornélien se produiront notamment les appréciés Rodinka, Börte, Gruppo Emiliano et de nombreux autres artistes de rue tout aussi bons.

Final à la Case

La fête se terminera en apothéose cet automne à la Case à chocs. On y

entendra des groupes de la région que le Buskers a parfois rassemblé le temps du festival. La Neuchâtel Reggae Connection qui réunira des musiciens des Moonsraisers, d'Akamassa, de Junior Tshaka, de Trip de Roots et des Skarbonari risque de faire assez fort.

Enfin, pour couronner le tout, le photographe Georges Jaccard propose une exposition de photos et de vidéos qui jette un regard rétrospectif sur les précédentes éditions du Buskers. A voir au péristyle du 10 au 23 août.

Chronique culturelle



Quelqu'un de bien

« Samuel Jeunet est quelqu'un de bien. Le cœur à portée de main, c'est un ami à qui l'on tient. » Violaine Barrelet, présidente de l'Association des amis du Musée d'art et d'histoire et ancienne conseillère communale, n'a pas hésité à reprendre en chantant le succès d'Enzo Enzo au moment de rendre hommage samedi au mécène qui dépense sans compter depuis tant d'années pour enrichir la collection d'art contemporain de notre musée. Le D^r Jeunet, visiblement ému, écoutait, rayonnant, tout le bien que l'on disait de lui. Sans famille, cet homme était pourtant là en famille. Car sa famille de cœur est celle des artistes qu'il collectionne depuis son plus jeune âge et des amoureux de l'art. Et ses frères et sœurs en art contemporain étaient nombreux à être venus à son invitation contempler ses dernières acquisitions. Autant d'œuvres que ce mécène désintéressé a acquiescées ces six dernières années pour le compte du Musée. Sans rien demander d'autre qu'un peu d'amitié. Merci Monsieur Jeunet. Vous êtes juste quelqu'un de bien!

Patrice Neuenschwander



Schneeberger Marianne

Jack sur le chemin de Noël

Texte de Marie-Ange Voisin et

Illustrations de Marianne Schneeberger

L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?

En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.

36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

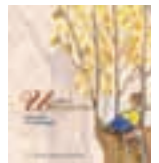
Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement

dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.

L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.

48 pages, format 21 cm x 23 cm

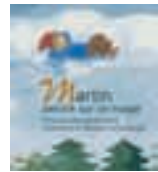


Schneeberger Marianne

Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?

32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

Martin perché sur un nuage

Texte de Catherine Raimondi et

Illustrations de Marianne Schneeberger

Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.

Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?

40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

L'Album - Souvenir de nos Doudous

Texte: élèves de l'école enfantine

Illustrations: Marianne Schneeberger

Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?

Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.

36 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!

5 livres pour

80.-

au lieu de 115.-

2 livres pour

35.-

au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
- ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Un été en ville...!

Pierre-Olivier Aragno



Une ville médiévale et ses ruelles, son lac et ses plages, sa montagne et ses sentiers, et loin de la folie migratrice vers le sud... que peut-on rajouter? Voici quelques pistes pour découvrir ou redécouvrir votre ville avec l'œil du vacancier, sans contrainte de temps, au rythme des envies...

Pour les explorateurs

Quelques oasis méritent une exploration: le secteur des gorges du Gor de Vauseyon et la roue à eau (photo) dans les vestiges d'un ancien moulin, le Jardin botanique dans le vallon de l'Ermitage, et les promenades proposées par les guides édités par le Muséum d'histoire naturelle: Neuchâtel, Cité des arbres et Neuchâtel, Cité des oiseaux.

Pour être mobile

Neuchâtelroule prête gratuitement 64 vélos à partir des deux

stations (Piscines du Nid-du-Crô et à l'est du Port de Neuchâtel). La Société de Navigation vous offre de nombreuses possibilités d'excursions et la gratuité des vélos à bord. Les TN reconduisent leur offre de Bus-Piscine. Le funiculaire de Chaumont vous amène en quelques minutes à plus de 1100 mètres d'altitude. La Ville de Neuchâtel propose 12 cartes journalières CFF/jour à Fr. 38.-, disponibilité sur le site internet de la Ville et achat à l'accueil de l'Urbanisme (fbg du Lac 3, le matin uniquement).

Au centre-ville

Un petit train touristique (départ place du Port) et des visites guidées sont organisés par l'Office du Tourisme pour découvrir la vieille ville. Les adeptes du shopping pourront s'offrir d'agréables moments dans la zone piétonne, sans oublier le magnifique Marché les mardis, jeudis et samedis matin mettant en valeur les produits du terroir.

Zones détente

Les vacances... c'est aussi ne rien faire et goûter le temps qui passe... se rafraîchir avec une bonne coupe



glacée dégustée délicatement sur une terrasse. 2000 mètres cumulés de plages sont disponibles pour somnoler, gratter au soleil ou faire quelques brasses dans le lac.

Événements

Pour ne pas trop se ramollir, quelques manifestations: le Festival du film fantastique de Neuchâtel (30.6 au 5.7), la Fête du stade (4.7), l'Open Air

Cinéma (9-19.7), le festival de danse contemporaine (5-19.7), le Festival des sports de rue (31.7 au 3.8) et le Buskers Festival spécial 20^e édition (11-23.8).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les liens internet réunis sur la page web: www.neuchatelville.ch/agenda21-ete2009 et la carte en page 13.

P.-O. A.



La Ville jeune

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi (Fbg du Lac 1), la bibliothèque et la ludothèque seront fermées du samedi 4 juillet à 12 heures au mardi 11 août à 10 heures. Dès la rentrée, la bibliothèque et la ludothèque seront fermées le lundi toute la journée.

CPLN (Maladière 82-84), jusqu'au 4 juillet, dans le cadre du programme NeuchàToi jeunes 2009, exposition «NeuchàDire». Ouvert du lundi au vendredi de 8 à 20 heures.

CPLN médiathèque (Maladière 82-84), jusqu'au 4 juillet, exposition «Mariages forcés ou force du mariage?» Ouvert du lundi au vendredi de 8 à 20 heures.

Programme sur le site Internet: www.neuchato.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.
Installations extérieures: 9h à 20h (mi-juin à mi-août: 21h).

La piscine intérieure sera fermée au public du dimanche 5 juillet dès 18 heures au dimanche 16 août inclus, pour les travaux annuels d'entretien des installations. Réouverture, lundi 17 août dès 8 heures.

Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h (mi-juin à mi-août: 20h).

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h; adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, halle A, salle N° 3, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. D'avril à octobre, 2 fois par mois: nordic walking. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Plaine du Mail, jeudi 2 juillet dès 16h30, marathon scolaire des écoles primaires.





Le Conseil général a accepté de justesse le principe de la construction d'un immeuble locatif dans le quartier du Vieux-Châtel

La raison l'emporte sur le cœur

Un immeuble locatif de 34 appartements verra sans doute le jour à la rue Edmond-de-Reynier. Le Conseil général a donné son accord de principe à ce projet en concédant par 19 voix contre 16 et une abstention un droit de superficie à un architecte. Tirailé entre cœur et raison, le législatif a ainsi validé le transfert du potager social du Drop-In à Pierre-à-Bot. Dans la foulée, il a débloqué 450'000 francs pour la démolition de l'ancienne école primaire de la Maladière, permettant la construction d'un pôle de la microtechnique, par 29 voix contre 2 et 5 abstentions.

L'octroi d'un droit de superficie à l'architecte Roberto Binda, pour la construction d'un immeuble locatif à la rue Edmond-de-Reynier, a suscité un vif débat hier au Conseil général. A gauche comme à droite, les élus étaient partagés entre l'envie de lutter contre la pénurie de logements et la crainte de dénaturer le quartier historique du Vieux-Châtel.

PopVertsSol au front

Emmené par Pascal Helle, le groupe PopVertsSol s'est fermement opposé au projet, déplorant «l'exil» à Pierre-à-Bot du potager social du Drop-In, sacrifié pour les besoins de la nouvelle construction, et regrettant la dénaturation d'un patrimoine architectural du XIX^e siècle. Côté socialiste, l'accueil a été plus favorable. Les élus, à travers

Jonathan Gretillat, ont salué la lutte contre la pénurie de logements à Neuchâtel et les efforts de densification du tissu urbain. «Pour ceux qui connaissent le quartier, il est difficile d'être insensible au charme des lieux», a pour sa part déclaré Joël Zimmerli, au nom du PLR. Le groupe a toutefois reconnu dans sa majorité l'utilité d'une telle construction, située près de la gare. Une opinion partagée par l'UDC, qui a voté en bloc pour la réalisation de ce projet, contesté par l'association de quartier Vieux-Châtel et Edmond-de-Reynier.

Satisfaction de Valérie Garbani

La Conseillère communale Valérie Garbani a répondu que le jardin social ne sera pas isolé à Pierre-à-Bot, car des collaborations seront possibles avec Rétropomme, le Lopin Bleu ou encore le Service des parcs et promenades. Les bâtiments protégés ne seront pas démolis, au contraire des annexes qui sont sans valeur. Quant à la densification du territoire, remise en cause dans cette forme par PopVertsSol, elle s'inscrit dans le plan d'aménagement de 1998. L'exécutif, a assuré la conseillère communale, reste ouvert à toute discussion avec l'association de quartier, qui s'oppose au projet.

Nouveau pôle microtechnique

Le Conseil général s'est prononcé de façon plus homogène sur la démolition de l'ancien collège de la Maladière, permettant la création d'un pôle de la microtechnique réunissant le CSEM,

l'Institut des Microtechniques et l'EPFL. Alors que le groupe socialiste s'est dit enchanté que la microtechnique reste à Neuchâtel et que des emplois puissent être créés, il a toutefois demandé plus de précisions quant à la nature du futur bâtiment. PopVertsSol, partagé, a pour sa part signalé que l'ancien collègue de la Maladière était un bâtiment «protégé». A droite, l'enthousiasme l'a emporté. «La microtechnique est le principal atout de Neuchâtel», a même évoqué Philippe Etienne, pour le PLR. Un amendement déposé par la commission financière a été soutenu par 23 voix contre 9 et 4 abstentions. Il proposait de céder deux bien-fonds à l'Etat gratuitement au lieu des 25 francs le m² demandés par le Conseil communal, arguant que le Canton participait déjà volontairement à la partie «aménagement de quartier» du projet.

Centre de recherche

Au nom du Conseil communal, Valérie Garbani a indiqué que le nouveau bâtiment qui supplantera l'ancien collègue de la Maladière, pour l'élaboration d'un pôle de la microtechnique sera davantage un centre de recherche qu'un centre de production. «Nous ne démolirons pas avant que le permis de construire ne soit délivré», a assuré Valérie Garbani. «Reste à l'Etat de concrétiser sa part, soit la libération de 70 millions de francs, dans les délais imposés par l'EPFL, soit d'ici à 2014.» (lap)



Pour les besoins de la construction d'un immeuble locatif



Le Conseil général rend hommage à la co

Un bilan lar

Elle se sera battue comme une lionne jusqu'au bout. Valérie Garbani a remporté de haute lutte lundi soir son dernier combat politique devant le Conseil général. Plus brillante que jamais, elle a convaincu une majorité de conseillers généraux d'octroyer un droit de superficie à Edmond-de-Reynier pour la construction de logements. Ceci fait, les présidents de groupes lui ont rendu un bel hommage loin de toute hypocrisie de circonstance. Florilège des plus belles fleurs rhétoriques de la soirée.

Après 13 ans de politique dont cinq à l'exécutif de la Ville, la conseillère communale Valérie Garbani cède sa place dès lundi à Olivier Arni. Son camarade de parti Thomas Facchinetti a dressé le bilan politique positif de l'étoile Garbani qui n'a jamais renié ses convictions de gauche: 34 rapports

En cinq ans, la conseillère communale aura défendu 34 rapports devant le législatif.





...f, le potager social du Drop-In s'installera dans le secteur de la ferme de Pierre-à-Bot et du «Stöckli».

Conseillère communale démissionnaire Valérie Garbani

gement positif

défendus devant le législatif dont un seul refusé et un retiré ! Qui dit mieux ? Les Cadolles, Serrières, Chaumont, la Collégiale, le Bain des dames, le Bistrot du Concert, la 2^e étape de nature en ville : c'est à elle qu'on le doit. Valérie Garbani a lancé le Millénaire, débloqué les Jeunes-Rives et fait avancer la politique d'agglomération à travers la Comul et le Réseau des trois villes.

Bravo et merci

« Bravo et merci ! Vous avez fait du bon boulot », a lancé Thomas Facchinetti à cette « femme de conviction, honnête, franche, intelligente ». Et de lui offrir en guise de conclusion une citation d'Oscar Wilde : « Vivre est ce qu'il y a de plus rare au monde. La plupart des gens existent. C'est tout ». Pour le PLR, Jean-Charles Authier s'est inspiré de Gainsbourg

pour rendre hommage à une femme déterminée, sachant trancher sans atermoiements, dont la fraîcheur et l'indépendance d'esprit ont plu. Nous avons tous été dépassés par la mise en vitrine de votre vie privée. Application à malmener votre image, provocation avec une pointe d'auto-destruction. En langage rock'n'roll : style destroy et Harley-Davidson. Et si la petite fumeuse de Gitanes nous disait simplement : « Aimez-moi, nom de Dieu » !

Intelligence et intégrité

Sylvain Brossin (UDC) a rappelé la compétence à l'origine du large soutien dont Valérie Garbani a bénéficié dans la population qui l'a élue deux fois à l'exécutif. Vous avez su remettre de l'ordre dans bon nombre de dossiers et notre groupe regrette votre départ. Avec vous, l'exécutif

perd quelqu'un de hautement qualifié. Christian van Gessel (PopVerts-Sol) a souligné le bilan largement positif d'une conseillère communale estimée de ses collaborateurs. Le conseiller général a relevé le courage, le talent, l'intégrité, la ténacité, l'humanité d'une édile qui aura foncé jusqu'au bout.

En manque de nicotine

Avouant être en manque de nicotine après trois heures de séance, l'intéressée a choisi de répondre brièvement à ces hommages appuyés. Elle a remercié ses collègues de l'exécutif et les conseillers généraux, reconnaissante que personne n'ait hurlé avec les loups lorsqu'elle était dans la tourmente. Valérie Garbani a tenu à remercier également ses collaborateurs qui ne l'ont jamais condamnée et lui ont conservé leur confiance. Prête à assumer judiciairement ses manquements, elle effectuera des remplacements à l'Asloca d'Yverdon-les-Bains dès la mi-juillet. (pn)

Etoile filante

Vendredi, Valérie Garbani défilera avec le Conseil communal en tête du cortège de la Fête de la jeunesse, comme si de rien n'était. Puis elle rentrera chez elle et s'en sera fini de sa participation à l'exécutif. Très active ces dernières semaines, elle aura travaillé comme une folle jusqu'au dernier moment et ses proches collaborateurs peinent à imaginer l'Hôtel communal sans elle. Et pourtant, lundi elle ne sera plus là. Etoile filante de la politique suisse, Valérie Garbani va replonger dans un anonymat que l'on espère salvateur pour elle. Il est de mise lorsque l'on aperçoit une étoile filante de faire un vœu. Le nôtre sera le suivant : que la bonne D^{esse} Jekyll, si généreuse avec ses amis et qui s'est occupée – le sait-on assez – en plus de sa lourde charge à l'exécutif de deux pupilles pendant des années avec tendresse et dévouement, prenne le pas sur Mrs Hyde et terrasse ses démons nocturnes. Lundi, l'ex-conseillère communale sera au vert et prendra des vacances réparatrices avant de se lancer dans de nouvelles aventures professionnelles. Mais d'ici-là, elle continuera de travailler jusqu'à ce fameux cortège de vendredi après-midi lors duquel nous ne serions pas étonné que la population lui témoigne une dernière fois sa sympathie. (pn)

 Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe PopVertsSol regrette que l'on ne saisisse pas l'occasion du projet de construction d'un immeuble à la rue Edmond-de-Reynier pour proposer une coopérative d'habitations et même la construction d'un quartier durable.

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle: « Rapport N° 09-017 concernant l'octroi d'un droit de superficie des terrains sis à Edmond-de-Reynier.

Notre groupe s'oppose fermement à ce projet qu'il juge déplorable, brinquebalent et fallacieux.

Nous regrettons que l'on ne saisisse pas l'occasion de ce projet pour proposer une coopérative d'habitations et même la construction d'un quartier durable. Nous déplorons la perte d'un patrimoine architectural que d'autres villes romandes ont su préserver. Nous nous interrogeons sur la faisabilité de ce projet puisqu'il manque toujours une parcelle pour construire et qu'il semble que les volontés d'Edouard Desor pour le don de sa fortune à la Ville ne soient pas respectées.»

Groupe PLR

Philippe Etienne: « Bâtiment de la microtechnique.

Ce projet de bâtiment de la microtechnique est sans conteste une étape capitale dans la consolidation, le renforcement du tissu industriel cantonal et permet à notre ville de se positionner sur le plan national et international comme un centre de compétences en microtechnique. Nous attendons du Conseil communal qu'il poursuive la recherche de solutions permettant une intégration de ce projet dans le quartier. Notre soutien est donc total.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: « Un pôle fédéral d'innovation à Neuchâtel!

Le rapport concernant le développement du CSEM dans notre ville est de ceux qu'on voudrait voir plus souvent. Ce renforcement de la présence de

l'EPFL à Neuchâtel, en jonction avec l'IMT amènera des emplois, de façon directe mais aussi au travers d'entreprises s'inscrivant dans le sillage de ce navire des technologies de pointe.

Emplois, recherche, innovation, de quoi nous réjouir. Sans oublier qu'il reste encore des incertitudes à lever, notamment en ce qui concerne la destination finale du bâtiment. Il conviendra d'informer clairement la population dès que la réponse sera connue. Cela afin d'assurer la sécurité des habitant-e-s du quartier comme de la Ville et de ne rien laisser gâcher une arrivée des plus prometteuses. Ce rapport est aussi l'un des derniers à avoir été défendu avec succès par notre camarade Valérie Garbani. Nous en profitons pour la remercier vivement de son engagement pour notre ville durant ces cinq années au Conseil communal.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: « Le groupe UDC a été sensible à la volonté de protéger une partie de son patrimoine construit, dans le quartier rue Edmond-de-Reynier/Vieux-Châtel. Cependant, nous sommes surpris que cet élément soit soudainement pris depuis quelques jours comme fer de lance des opposants au projet de construction d'un immeuble d'appartements à loyers modérés, qui font cruellement défaut dans notre cité. En période de crise, ce facteur revêt une importance particulière. Et face au choix crucial, le groupe UDC préfère venir en aide aux familles et aux personnes à faibles revenus, ce d'autant qu'aucun projet, pour la sauvegarde d'un tel patrimoine n'a été défendu depuis l'automne 2008, date où le projet a été mis en discussion avec l'Association de quartier.»

A propos...



Clic, clac !

«Gai, gai l'écolier, c'est demain les vacances...» Cet air fredonné autrefois s'impose à nos oreilles aujourd'hui comme un hymne à la vie, un appel à la trêve, estivale s'entend. Après des semaines de travail, normal, pesant, allègre ou plaisant, nous sommes tous satisfaits de suspendre un peu notre activité laborieuse pour une autre plus récréative et ludique. La Fête de la jeunesse augure, dans notre cité, le début des vacances et avec elles, la foulée de petits projets de dilettante sans cesse remis à plus tard. C'est bien connu, sans les photos de vacances, on ne pourrait jamais prouver que l'on a été heureux ! Prenez-en donc de la graine et prétez-vous au jeu de la «pose», le reste viendra.

La rédaction se retire aussi pour la photo et espère vous retrouver le 26 août. D'ici là, elle vous souhaite d'agréables lectures et vous remercie de votre fidélité.

Rémy Voirol

La Ville officielle

Administration communale

Horaires d'été des guichets

Durant la période estivale (du 13 juillet au 14 août), les bureaux suivants sont ouverts comme suit :

- **Contrôle des habitants**, rue de l'Hôtel-de-Ville 1
- **Section de l'urbanisme**, Gérance des bâtiments, Police des constructions, Service de l'aménagement urbain, Service technique des bâtiments, bureaux des délégués à l'énergie, à la mobilité, au développement durable et à l'environnement, fbg du Lac 3.

- **Viteos SA**, Accueil clientèle, fbg de l'Hôpital 4.

Ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures, fermés l'après-midi.

- **Direction, secrétariat, bureau technique et taxes des déchets de la Section des Infrastructures et Energies et Sécurité**, fbg de l'Hôpital 2.

Ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, fermés l'après-midi.

- **Direction et secrétariat des écoles enfantines et primaires** av. du 1^{er}-Mars 2.

Fermés du 11 juillet au 2 août.

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M^{me} Maria Angela Guyot (UDC), présidente, puis de M. Blaise Péquignot (PLR), président.

Y compris le président, 37 membres étaient présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amina Benkais (soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Nicolas Marthe (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR) et Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés : M^{mes} et MM. Dorothee Ecklin (PopVertsSol), François Konrad (PopVertsSol), Céline Béguin (PLR), Steven Bill (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M^{me} Valérie Garbani (soc), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Pascal Sandoz (PLR), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés suivants :

- concernant le transfert de deux biens-fonds à l'Etat de Neuchâtel dans le cadre de la reprise du CSEM,
- modifiant le plan d'aménagement communal, du 2 février 1988,
- modifiant les plans d'alignement communaux N° 84 et N° 87,
- concernant le financement de la démolition de l'ancienne école primaire de la Maladière,
- concernant l'octroi d'un droit de superficie pour les terrains sis à la rue Edmond-de-Reynier,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 29 juin 2009, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'à jeudi 20 août 2009.

Neuchâtel, le 1^{er} juillet 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

Enquête publique

Demande de Monsieur Gérard Corti, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale et la création d'une place de parc 38, avenue du Mail, article 7790 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Valérie Schürch-Todeschini.

Les plans peuvent être consultés du 26 juin au 27 août 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Fermeture du transit sur la rue du Rocher - Plan

Dans le cadre des travaux relatifs au Plan général d'évacuation des eaux, l'axe Rocher-Cassarde sera momentanément fermé au trafic de transit entre la rue Charles-Knapp et la rue Matile, **du lundi 6 juillet à 7 heures au vendredi 14 août à 18 heures**. Les riverains de la rue du Rocher 31 à 45 pourront toujours accéder à leur domicile, quelques perturbations restent toutefois possibles.

Au niveau des transports publics, la ligne 9b est maintenue dans son service normal. Par contre, la ligne 9 empruntera un itinéraire différent, à savoir : Place Pury - Gare - Rocher - giratoire du Rocher - Sablons - rue des Parcs - rue Brévards - avenue des Alpes - Verger-Rond - Cadolles - Pierre-à-Bot - Denis-de-Rougemont et retour par le même parcours.

La Direction des infrastructures et énergies remercie d'ores et déjà les usagers et riverains de leur compréhension et de leur patience.

Le décès du chanteur Michael Jackson comme celui d'Elvis ou de Marylin Monroe à leur époque a engendré un deuil quasi planétaire

Mourir trop jeune, c'est mourir adulé

Laure-Anne Pessina



Le roi de la pop est mort, vive le roi ! Michael Jackson, artiste excentrique et spectaculaire s'est éteint jeudi dernier, à l'aube d'une nouvelle tournée intitulée « This is it ». L'hystérie est à son comble, il suffit de consulter les médias et de voir les nombreuses réactions intercontinentales pour s'en rendre compte. La mort prématurée de « Bambi », à l'âge de 50 ans, lui permet de rejoindre dans la gloire, des étoiles parties trop tôt telles que Marylin Monroe ou James Dean. Mais qu'en aurait-il été s'il avait disparu à un âge avancé ?

Fracassante, la nouvelle de la mort de Michael Jackson a ému le monde entier. Celui que l'on appelait Bambi et dont Fred Astaire considérait qu'il était « la relève », est entré dans la légende à presque 50 ans. Avec *Thriller*, *Bad* ou encore *Billie Jean*, le chanteur et danseur virtuose, véritable extra-terrestre, laisse à présent derrière lui des cascades de chef d'œuvres musicaux.



Photo: sp

Hommage démesuré

Mal dans sa peau (c'est le cas de le dire), fragile, dépressif et accro à la chirurgie esthétique, le danseur qui démocratisa le *Moonwalk* (mouvement de pas glissé) a reçu un hommage à son image : extravagant et démesuré.

La proximité temporelle...

Certes, Michael Jackson était un artiste hors du commun, médiatisé tant à travers ses chansons et clips devenus cultes, que par le cirque de foire qu'était devenue sa vie privée. Mais on peut se demander si qualifier sa mort de tragédie mondiale et le considérer

comme un demi-dieu n'est pas un brin exagéré. Le phénomène de délire post-mortem n'est pas nouveau. La mort prématurée d'Elvis Presley en 1977, avait elle aussi eu l'effet d'une bombe, tout comme celles de Marylin Monroe (1962) ou de James Dean (1955).

Divin et glamour

Foudroyés en pleine gloire, ces artistes hors du commun ont laissé une trace indélébile dans le cœur des fans. Arrachés trop tôt à un monde qui les adulait et les sublimait, ils partent entourés d'attention, laissant derrière eux une image toujours jeune et lumineuse. Comme si les défunts, de par leur départ soudain et précoce, s'étaient approprié au passage une parcelle de divin, de glamour et de mystère... Comme s'ils étaient entrés dans l'éternité, grâce à leur jeunesse. Fort de ce constat, on peut se demander à présent quels seront les effets de la disparition des vieilles gloires comme Brigitte Bardot ou Clint Eastwood.

A travers l'histoire



Le bas de la rue Guillaume-Farel à Serrières vers 1900, en aval du temple.



Fête nationale - samedi 1^{er} août

La manifestation du 1^{er} août débutera à 17 heures sur le quai Ostervald avec une animation du DJ Dobs.

Les personnes qui souhaitent participer au cortège se rendront à 20h45 sur le parvis de la Collégiale où des lampions seront distribués à tous les participants au défilé.

Le cortège partira à 21 heures pour le quai Ostervald et sera accueilli en fanfare par l'Union des musiques Neuchâtel.

M. Daniel Brodt, président de l'Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel prononcera l'allocution de bienvenue avant le message des églises chrétiennes apporté par l'abbé Jean-Jacques Martin.

Puis, M^{me} Brigitte Bachelard, directrice générale de la Haute école ARC prendra la parole pour la partie officielle et après le cantique suisse, les feux d'artifice en cinq tableaux seront tirés aux environs de 22h15.

La population est invitée à pavoiser et à poursuivre la fête sur le quai Ostervald.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 22 au 28 juin 2009

- Température extérieure moyenne: 16,5° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La Ville officielle

Fête de la jeunesse



Photo: archives.

Le traditionnel cortège de la fête de la jeunesse défilera cette année selon un nouvel itinéraire.

Sur le thème du jardin enchanté, le cortège partira **vendredi 3 juillet à 14h45** face à l'Université et empruntera l'avenue du 1er-Mars, la rue de la Place d'Armes, la place Pury (côté est), la rue du Seyon, la Croix-du-Marché, la rue de l'Hôpital, le carrefour du bas des Terreaux, le faubourg de l'Hôpital, la rue de l'Orangerie, pour terminer

dans l'allée du Jardin anglais et dans la partie est du faubourg du Lac.

A l'issue du défilé, différentes animations auront lieu dès 15h30 au Jardin anglais dont un concert de Jr Tshaka, suivi d'un spectacle de balles et massues par la jongleuse neuchâteloise Joëlle Huguenin et d'une démonstration et initiation de break-dance par l'école de danse Groove. Les enfants découvriront encore le clown Oskar, un mur de grimpe, un lâcher de

Echos

- Hier, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à la cérémonie commémorative officielle du bicentenaire de la gendarmerie et du centenaire de la police judiciaire, au Château de Colombier.
- Vendredi, M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, représentera les Autorités communales, au Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF).
- Vendredi, le Conseil communal in corpore et M. Blaise Péquignot, président du Conseil général, participeront au cortège officiel de la Fête de la jeunesse.
- Dimanche, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition intitulée « Têtes de l'art », au péristyle de l'Hôtel de Ville.
- Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Yvette et Bernard Persoz-Eberhart, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

ballons organisé par le Kiwanis, des stands de grimage et de bulles de savon.

En cas de temps incertain, le N° de tél. 1600, rubrique 5, RTN et les répondeurs de la direction (032 717 78 60) renseigneront dès 12 heures.

Qualité des plages sur la commune de Neuchâtel
situation au 8 juin 2009

A La baignade est libre	C La baignade est tolérée
B La baignade est libre	D La baignade est déconseillée

sources: SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Ville de Neuchâtel
Quelques pistes pour partir à la découverte de votre environnement

Le jardin botanique: Entrée libre ouvert tous les jours

Prêts gratuits de vélos du 23 avr. au 1^{er} nov.

Cartes journalières: En vente du Lu au Ve le matin uniquement Urbanisme, fbg Lac 3

Accès libre: Source de la Serrière, Les moulins du Gor, Plages communales, Plages communales, Station d'épuration de la ville, Jeunes-Rives est/Université, Jeunes-Rives plage, Quai Osterwald, Nid-du-Crô ouest, Nid-du-Crô plage/piscine, Plages communales, Baignade de Serrières est, Baignade de Serrières Piscine



Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 juillet

APOLLO 1 032 710 10 33
L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES
 1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
 VF di à 20h15.
 De Carlos Saldanha.

APOLLO 1 032 710 10 33
FIGHTING
 1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
 VF lu/ma 15h, 17h45, 20h15.
 Acteurs: Channing Tatum, Terrence Howard, Zulay Henao.
 De Dito Montiel.

APOLLO 2 032 710 10 33
ANTICHRIST
 Avant-première. 18 ans sug. 18 ans.
 VO st fr/all. lu/ma 18h, 20h30.
 Acteurs: Charlotte Gainsbourg, Willem Dafoe.
 De Lars von Trier.

APOLLO 2 032 710 10 33
LA NUIT AU MUSÉE 2
 7^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
 VF lu/ma 15h15.
 Acteurs: Ben Stiller, Amy Adams, Owen Wilson.
 De Shawn Levy.

APOLLO 3 032 710 10 33
LE HÉRISSON
 1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
 VF lu/ma 15h30, 18h, 20h30.
 Acteurs: Josiane Balasko, Garance Le Guillemic, Togo Igawa.
 De Mona Achache.

ARCADES 032 710 10 44
L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES
 1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h, me au sa, lu/ma 17h30, 20h30, ve/sa 22h45.
 De Carlos Saldanha.

BIO 032 710 10 55
JEUX DE POUVOIR
 3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
 Acteurs: Rachel Mc Adams, Ben Affleck, Robin Wright Penn.
 De Kevin Macdonald.

BIO 032 710 10 55
CORALINE
 4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h15.
 Acteurs: Dakota Fanning, Teri Hatcher, Jennifer Saunders.
 De Henry Selick.

BIO 032 710 10 55
JAFFA
 2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
 VO s-t fr/all. me au ma 17h45.
 Acteurs: Dana Ivgnj, Mahmud Shalaby, Ronit Elkabetz.
 De Keren Yedaya.

REX 032 710 10 77
TRANSFORMERS - LA REVANCHE
 2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 17h15, 20h15, ve/sa 23h15.
 Acteurs: Megan Fox, Rainn Wilson, Shia LaBeouf.
 De Michael Bay.

REX 032 710 10 77
HANNAH MONTANA - LE FILM
 2^e semaine.
 Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h15.
 Acteurs: Miley Cyrus, Emily Osment.
 De Peter Chelsom.

STUDIO 032 710 10 88
VERY BAD TRIP
 2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45, sa/di 18h15, lu/ma 15h30. VO s-t fr/all. me au ve, lu/ma 18h15.
 Acteurs: Graham Heather, Ken Jeong.
 De Todd Phillips.

STUDIO 032 710 10 88
LE HÉRISSON
 1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
 VF me au di 15h30.
 Acteurs: Josiane Balasko, Garance Le Guillemic, Togo Igawa.
 De Mona Achache.

Retrouvez la totalité du programme du NIFFF sur www.niff.ch



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
 Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
 Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12).

AVIVO – Association de défense et de détente des retraités et préretraités (rue Louis-Favre 1): tél./fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à 11h, consultations sociales.

Bibliomonde (pass. Max-de-Meuron 6), lundi 14h à 17h, mardi 9h à 11h et 14h à 17h, mercredi 14h à 17h, jeudi 16h à 19h, vendredi 14h à 17h, samedi 10h à 12h.

Bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge: tél. 032 725 42 10.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 5 juillet

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h, culte commun avec la communauté des sourds, sainte cène. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h (expo Eveils).

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte, baptême. Apéritif offert par les parents dès 10h30 à la chapelle.

Ouest:

Charmettes: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 5 Juli 17 Uhr Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchengemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 19h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{re} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
 Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
 • Télécopie: 032 717 77 10
 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Catherine Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... le cirque Knie à Neuchâtel



Pierre Grosjean



**OUVERT DURANT
LES VACANCES!**



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des
Carrossiers Romands



**Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel**

**Avis de travaux
durant la nuit**

Entretien mécanique de la voie

Sur le tronçon Marin – Saint-Blaise

les nuits

**du lu/ma 29/30 juin jusqu'au
ve/sa 03/04 juillet 2009**

**du lu/ma 06/07 jusqu'au
ve/sa 10/11 juillet 2009**

entre 20 heures et 6 heures.

Circulations de manœuvre dans les gares
de Neuchâtel, Ins et Marin.

En raison du trafic ferroviaire durant la
journée, les travaux ne peuvent se faire que
pendant les heures creuses de la nuit. Les
machines et les moyens d'alarme nécessai-
res à la sécurité du personnel émettent des
bruits perceptibles. Nous ferons cepen-
dant tout notre possible afin de limiter
ceux-ci au strict minimum. Les moteurs
diesel utilisés sont en majorité dotés de fil-
tres à particules.

La BLS Netz SA prie les riverains de la
ligne de bien vouloir l'excuser pour les
nuisances occasionnées et les remercie de
leur compréhension.

BLS Netz SA

District de la voie Mittelland



La présidente du législatif Maria Angela Guyot (UDC) cède son trône au libéral-radical Blaise Péquignot

La rigueur s'invite au Conseil général

L'avocat PLR Blaise Péquignot, 50 ans, a été nommé lundi président du Conseil général. Il succède à Maria Angela Guyot (UDC), qui a occupé ce poste une année durant. Marié et père de deux petites filles, le nouveau premier citoyen de la Ville, anciennement féru d'échecs et de billard français, explique l'importance de la rigueur au sein d'une collectivité publique. Rencontre.

En quoi vous reconnaissez-vous dans l'idéologie PLR?

Ce parti reflète les valeurs en lesquelles je crois. Il y a une certaine liberté de penser et les causes à défendre sont variables. Ainsi, tantôt nous soutenons une cause sociale, tantôt nous adoptons une position plus libérale. Dans tous les cas, je me suis toujours défini comme un homme de droite.

Un homme de droite, mais également un homme de droit... Pourquoi avoir choisi la profession d'avocat?

Le droit est à la base du fonctionnement de la société et des institutions. Sans règles, rien ne fonctionne. Les études de droit permettent aussi de développer un esprit d'analyse. Lorsque j'ai choisi cette option à l'Université de Neuchâtel, je n'étais guère conscient de tous les enjeux. Je n'ai pas suivi la voie de mes parents qui se sont eux consacrés à l'enseignement. Par contre, mon père m'a sans doute transmis la fibre politique. Il a en effet été maire de Saignelégier, où j'ai passé une



L'élue Maria Angela Guyot (UDC) a cédé la présidence du Conseil général au PLR Blaise Péquignot.

mes de maîtrise des finances. Il s'agit de faire des choix dans les investissements et d'éviter les doublons avec des services que le privé peut offrir. Je pense notamment à la clinique dentaire ou à l'orthophonie, qui sont des services déficitaires et qui peuvent être pris en charge par le privé. Ces considérations ne sous-entendent toutefois pas que la collectivité doit se désintéresser des personnes qui ont besoin d'aide pour accéder à ces prestations. Un autre moyen de réaliser des économies d'échelle et de structure est la collaboration intercommunale, qu'il faut renforcer en faisant, si nécessaire, des fusions. En parallèle, il me paraît aussi important d'investir pour l'entretien du patrimoine immobilier de la Commune, qui se trouve dans un mauvais état. Cette situation nous pousse trop souvent à vendre des terrains.

Comment vivez-vous le fait d'être minoritaire tant au sein du législatif qu'à l'exécutif?

Cela peut-être parfois frustrant, car nos arguments, quels qu'ils soient, n'ont guère de poids si la majorité décide de ne pas nous entendre. C'est dommage mais ce sont aussi les règles du jeu. Je suis par contre le fervent défenseur d'une stricte application du

règlement, qui est là pour protéger les minorités. Mes interventions en ce sens au Conseil général ne sont donc pas la conséquence d'un formalisme excessif.

Plusieurs élus fraîchement arrivés au Conseil général ont récemment donné leur démission, est-ce inquiétant?

Oui, un peu. On peut se demander quelle a été leur motivation lorsqu'ils se sont portés candidats sur une liste. Ont-ils été surpris d'être élus? Je ne détiens pas la réponse à cette question. Dans tous les cas, l'effectif du Conseil général s'est récemment rajeuni et il y a moins de vieux routiniers, ce qui est une bonne chose. Avoir des approches nouvelles permet d'améliorer les débats.

Quels rapports le Conseil général entretient-il avec le Conseil communal? Et avec les citoyens?

Le Conseil communal est à l'écoute du Conseil général, bien que certains dicastères ne consultent pas assez nos commissions. Il faut tout de même rappeler que le Conseil général ne doit pas s'immiscer de manière démesurée dans les affaires du Conseil communal. Le rôle de l'exécutif est d'exécuter, celui du législatif de donner des options, de déposer des motions et des interpellations afin de stimuler le dialogue. Dès lors, celui qui se plaindrait d'un manque de communication aurait sa part de

responsabilité. Quant au contact avec les citoyens, il existe mais reste timide. Nous devrions peut-être nous montrer davantage dans les rues et pas seulement en période électorale.

Que représente pour vous votre nouvelle fonction?

C'est un honneur, tout d'abord de mener les débats, ensuite de représenter les citoyens. Il s'agit de le faire consciencieusement et avec sérieux. Le rôle d'un élu est d'œuvrer pour le bien de la collectivité publique, ainsi que pour le bien des citoyens. En tant que président, c'est un souci qu'il faut avoir à l'esprit de manière encore plus pointue.

Vos interventions étaient fréquentes lors des débats du Conseil général, qui va maintenant vous remplacer?

Il est vrai que je ramenaient souvent ma fraise. Mais je ne me fais aucun souci. Il y a plusieurs élus au PLR qui n'ont pas la langue dans leur poche.

Vous venez d'avoir 50 ans, une date symbolique? Le début de la sagesse?

Plutôt le prolongement de la sagesse! (sourire). C'est un jubilé, c'est



vrai, mais ce n'est pas si important. Cela fait également 20 ans cette année que ma femme et moi sommes ensemble.

Quels sont vos hobbies en dehors de la politique?

J'avais beaucoup de hobbies auparavant, mais maintenant que la famille s'agrandit (2 filles de 6 ans et 2 ans), je lui consacre beaucoup de temps. Autrefois, j'étais un féru de marche et je pratiquais les échecs dans un club. A l'âge de 20 ans, je me suis également intéressé au billard français. J'ai toujours eu un faible pour les jeux de stratégie.

Laure-Anne Pessina



grande partie de mon enfance, puis député radical au Grand Conseil bernois et enfin conseiller aux Etats.

Durant votre année de présidence, quels vont être les dossiers importants?

L'année à venir s'annonce difficile du point de vue financier. Il me paraît donc important d'étudier les mécanis-